

## 1. PROPRIETES :

DETERQUAT CL 9.6 EUCALYPTUS est un produit liquide chloré concentré à 9.6% de chlore actif. Il est utilisé pour désinfecter les surfaces, objets, matériaux et équipements dans les domaines professionnels, de transport et de stockage des ordures et déchets, collectivités et divers domaines d'activités.

DETERQUAT CL 9.6 EUCALYPTUS peut s'utiliser dans les locaux de santé, EHPAD, cabinets médicaux et infirmier.

DETERQUAT CL 9.6 EUCALYPTUS désinfecte et blanchit les surfaces et textiles.

Son parfum est frais et agréable.

DETERQUAT CL 9.6 EUCALYPTUS est

- bactéricide,
- levuricide,
- fongicide,
- virucide,
- sporicide
- mycobactéricide

selon les normes européennes en vigueur.

Effacité virucide couverte sur le Coronavirus.

DETERQUAT CL 9.6 EUCALYPTUS peut être utilisé sur les surfaces en contact avec les denrées alimentaires, suivi d'un rinçage. Il peut également désinfecter les surfaces dures et poreuses, les cuvettes des WC, les poubelles et les vides ordures.

La formule est autorisée sous SIMMBAD sous le N°56815

DETERQUAT CL 9.6 est soutenu au niveau du règlement Biocide 528/2012 en TP4 et TP2 .

## 2. MODE D'EMPLOI ET EFFICACITE BIOCIDES :

Avant tout nettoyage, procéder au rangement et balayage.  
Utiliser la solution préparée immédiatement après dilution.  
Ne pas stocker la solution préparée (sauf en NEP contrôlée)

Pré rinçage à l'eau froide ou chaude potable. Rinçage à l'eau froide potable.  
S'utilise dilué avec de l'eau.

Pour la désinfection de sols, surfaces :

mettre 150 mL de DETERQUAT CL 9.6 EUCALYPTUS dans 5 litres d'eau froide.  
Temps de contact 15 minutes.

Pour la désinfection de WC, siphons, canalisations :

250 mL d'eau de DETERQUAT CL 9.6 EUCALYPTUS. Temps de contact 15 minutes.

DETERQUAT CL 9.6 EUCALYPTUS est un produit non corrosif vis-à-vis des aciers inoxydables aux doses normales d'utilisation.

Pour des actions spécifiques et ciblées en fonction de votre secteur et de vos protocoles internes, consulter le tableau détaillé ci-dessous.

- Pour des actions spécifiques et ciblées en fonction de votre secteur d'activité et de vos protocoles internes, consulter le tableau détaillé ci-dessous.

Efficacité	Normes	Souches	Conditions	30 min - 20°C	5 min - 20°C	15 min - 40°C
<b>BACTERICIDE</b>						
P2E1-E2 efficacité bactéricide	EN 1276-EN13697 EN 13727 (Healthcare)	<i>Enterococcus hirae, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Staphylococcus aureus Enterococcus faecium (40°C) Escherichia coli K.12 (Healthcare)</i>	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine) dont Cabinets médicaux, crèche	0,42%	0,50%	<b>0,126%</b>
			Conditions de saleté (3 g/L albumine bovine + 3 ml érythrocytes de mouton) Cabinets médicaux, crèche	1,7%	<b>2,5%</b>	<b>1,7%</b>
			Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	2,10%	<b>2,10%</b>	<b>1,7%</b>
			Condition de propreté générale (3 g/L albumine bovine) spécifique cabinet vétérinaire	1,7%	<b>2,10%</b>	<b>1,7%</b>
			Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure) spécifique cabinet vétérinaire	4,2%	20%	
<b>FONGICIDE LEVURICIDE</b>						
P2E1-E2 efficacité Fongicide-levuricide	EN 1650 EN 13697 EN 13624 (Healthcare)	<i>Candida albicans</i>	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine) dont Cabinets médicaux, crèche	0,76%	2%	<b>0,3%</b>
			Conditions de saleté (3 g/L albumine bovine + 3 ml érythrocytes de mouton) Cabinets médicaux, crèche	1,26%	2,5%	<b>0,67%</b>
			Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	1,01%	2,5%	<b>0,67%</b>
			Condition de propreté générale (3 g/L albumine bovine) spécifique cabinet vétérinaire	1,01%	2,5%	<b>0,67%</b>
			Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure) spécifique cabinet vétérinaire	1,7%	5,0%	<b>1,7%</b>
	EN 1650 EN 13697 EN 13624 (Healthcare)	<i>Aspergillus brasiliensis</i>	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine) dont Cabinets médicaux, crèche	2,94%	3,4%	<b>4,2%</b>
			Conditions de saleté (3 g/L albumine bovine + 3 ml érythrocytes de mouton) Cabinets médicaux, crèche	8,1%	9,1%	
			Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	5,9%	12,08%	<b>6,7%</b>
			Condition de propreté générale (3 g/L albumine bovine) spécifique cabinet vétérinaire	5,9%	12,08%	<b>6,7%</b>
			Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure) spécifique cabinet vétérinaire	4,19%	10%	<b>6,7%</b>

VIRUCIDE						
P2E1-E2 efficacité virucide	EN 14476 (y compris healthcare)	<i>AdenoViruses</i> <i>Murine noroViruses</i> <i>PolioViruses</i>	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine) dont Cabinets medicaux, crèche	0,84%	<b>0,84%</b>	
			Conditions de saleté (3 g/L albumine bovine + 3 ml érythrocytes de mouton) Cabinets medicaux, crèche		1,7%	
			Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	0,9%	1,7%	
			Condition de propreté générale (3 g/L albumine bovine) spécifique cabinet vétérinaire	0,9%	1,7%	
			Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure) spécifique cabinet vétérinaire		17%	
MYCOBACTERICIDE						
P2E1-E2 efficacité mycobactéricide	EN 14348 (y compris healthcare)	<i>Mycobacterium avium</i> <i>Mycobacterium terrae</i> (tuberculose)	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine) dont Cabinets medicaux, crèche	1,01%	2,5%	<b>0,17%</b>
			Conditions de saleté (3 g/L albumine bovine + 3 ml érythrocytes de mouton) Cabinets medicaux, crèche	5,0%	12,6%	<b>1,7%</b>
			Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	7,0%	11,07%	<b>2,5%</b>
			Condition de propreté générale (3 g/L albumine bovine) spécifique cabinet vétérinaire	7,0%	11,07%	<b>2,5%</b>
			Conditions de saleté générale (10 g/L albumine bovine + 10 g/L extrait de levure) spécifique cabinet vétérinaire		6,0%	
SPORICIDE						
P2E1-E2 efficacité sporicide	EN 13704 (y compris healthcare)	<i>Bacillus subtilis</i> <i>Bacillus cereus</i> <i>Clostridium difficile</i>	Conditions de propreté générale (0,3 g/L albumine bovine) dont Cabinets medicaux, crèche	1,5%	34%	<b>0,84%</b>
			Conditions de saleté générale (3 g/L albumine bovine)	10,1%	24,2%	<b>6,7%</b>
			Conditions de saleté (3 g/L albumine bovine + 3 ml érythrocytes de mouton) Cabinets medicaux, crèche	8,1%	24,2%	<b>10,1%</b>

### 3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide limpide jaune
Pouvoir moussant :	Non moussant
pH à 1% :	< 10,0
Densité :	1,13 +/- 0,04
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
Type de préparation :	SL - Concentré soluble. TP2 : Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides. TP4 : Désinfectants pour les surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.
Substance active :	Hypochlorite de sodium (N° CAS : 7681-52-9) à 110,55 g/L soit 9.6 % de chlore actif.

### 4. CONDITIONNEMENTS :

Disponible en :

- Bidon de 5L (carton de 4). Réf. 002009191
- Bidon de 20L. Réf. 002009192
- Container de 1000L. Réf. 002009103

### 5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Ne pas appliquer sur surfaces sensibles, peintes, et métaux légers (alu, cuivre, laiton, bronze, étain, fer).  
En cas de doute, faire un essai sur une petite surface à la concentration préconisée, laisser agir puis rincer abondamment.

Ne jamais mélanger DETERQUAT CL 9.6 EUCALYPTUS et UN PRODUIT ACIDE.

Produit strictement professionnel.

Conforme à la législation relative aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver en contact des denrées alimentaires (Arrêté du 08/09/1999 et ses amendements). Rinçage obligatoire.

Utilisez les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0091) : + 33 (0)3 83.22.50.50

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : [www.hydrachim.fr](http://www.hydrachim.fr)

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Produit utilisable en agriculture biologique conforme au Règlement (CE) 834/2007 (et ses amendements).

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

N° de révision 23-09-2021 V3